

VŒUX A LA POPULATION 2017

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Chers amis,

Quelle joie, chaque année, de me retrouver devant vous pour partager ce moment de la cérémonie des vœux !

C'est un peu un **instant suspendu**, un moment privilégié et à part dans la relation entre un maire et chaque Védasien.

Un moment de légèreté et d'optimisme avec l'expression des espoirs personnels et collectifs.

Un moment qui nous rassemble car, dans notre diversité, nous sommes tous des Védasiens et nous avons tous dans notre cœur le même attachement à notre belle commune.

/

Mesdames et Messieurs, chers amis, au seuil de cette nouvelle année, je vous adresse très sincèrement mes meilleurs vœux.

Que 2017 vous apporte la santé et le bonheur. Qu'elle vous préserve des difficultés de la vie.

Que 2017 soit pour Saint Jean de Védas une année de sérénité et de progrès, que chacun y trouve sa place et que nous avançons ensemble vers un avenir meilleur.

/

Mesdames et Messieurs, chers amis, vous attendez beaucoup de votre maire et de votre équipe municipale.

C'est normal et soyez assurés de notre entier dévouement et de notre complète détermination à agir pour améliorer votre vie quotidienne.

J'ai ce soir un message spécial à vous délivrer.

Un message spécial car, en quelques années, tout a changé.

Avant, le maire oeuvrait dans un cadre stable, avec de larges pouvoirs et des capacités financières importantes. Il avait une grande latitude pour décider et mettre en œuvre les projets ou les actions nécessaires.

Aujourd'hui, tel n'est plus le cas.

Mon message n'est pas de vous dire en me lamentant « c'est difficile, on ne peut plus rien faire ».

Je suis une battante, ce n'est pas ainsi que je conçois mon rôle d'élue.

Au contraire, mon message est un message d'espoir et de confiance :

Oui, c'est difficile

Mais, oui nous faisons face en responsabilité

Et oui, Saint Jean de Védas ira de l'avant et relèvera avec succès tous les défis.

/

Revenons tout d'abord au constat.

Le bouleversement est tel qu'il est nécessaire que je vous le décrive pour que vous puissiez vraiment mesurer ce qu'il implique.

/

1ere mutation : le paysage institutionnel a connu ces dernières années et connaît encore de véritables révolutions.

Votée le 27 février 2014, la loi « modernisation de l'action territoriale et d'affirmation des métropoles » porte bien son nom.

C'est elle qui a induit la création de Montpellier Méditerranée Métropole au 1^{er} janvier 2015.

Depuis cette date, la métropole est donc compétente en matière de voirie, de plan local d'urbanisme, d'aménagement de l'espace, de défense incendie, d'accueil des gens du voyage.

Fort heureusement, l'existence d'un **pacte de confiance** au sein de la métropole permet à chaque commune de garder la main haute sur ce qui se passe chez elle, notamment en matière de voirie et d'urbanisme.

Mais, les procédures sont gérées par la métropole et prennent beaucoup plus de temps qu'avant.

Voilà pourquoi, par exemple, il faut du temps entre la décision de poser des ralentisseurs dans une rue et l'intervention technique de pose.

Nous faisons pression au maximum sur la métropole pour plus de réactivité, parfois avec succès mais pas toujours...

Cette loi MAPTAM n'est pas la seule à bouleverser notre environnement institutionnel.

La loi du 16 janvier 2015 a créé **les nouvelles régions.**

Et la loi **Nouvelle Organisation des Territoires de la République**, adoptée le 7 août 2015, organise les transferts de compétence du département vers la métropole.

On voit bien aujourd'hui la tension politique que cela a créé.

Toute cette avalanche de textes génère inquiétudes et inertie.

Et pendant ce temps, certains projets importants sont gelés.

/

2eme mutation : en matière d'urbanisme, le gouvernement a imposé aux communes sa conception politique.

La loi Alur, votée le 24 mars 2014, a voulu et organisé le phénomène de densification que l'on constate aujourd'hui dans notre commune comme chez tous nos voisins.

Les suppressions du Coefficient d'Occupation des Sols et des surfaces minimales ont été les outils de cette loi, dont les objectifs politiques sont affichés : lutter contre l'étalement urbain en densifiant au maximum.

La loi étant juridiquement supérieure à toutes nos règles locales, comme le PLU, elle s'applique donc à Saint Jean de Védas et **le maire a l'obligation de signer les permis conformes à ces nouvelles dispositions.**

Dès 2014, nous avons réagi en faisant notre maximum pour infléchir les projets qui nous étaient soumis.

Nous avons aussi voté en 2015 une charte de l'urbanisme qui fixe la ligne souhaitée par la commune pour un développement harmonieux.

Et enfin, nous avons saisi en 2015 la métropole pour durcir autant que possible notre PLU et atténuer les effets dévastateurs de la loi Alur.

A ce jour, le projet de modification du PLU est presque finalisé et il sera voté vers le mois d'avril 2017.

La densification sera alors mieux encadrée et sera décroissante du centre vers la périphérie ; les quartiers devant garder leur nature urbaine actuelle.

/

3ème mutation : l'Etat accroît sa pression financière sur les communes.

Ainsi, depuis 2014, chaque année, la loi de finances réduit les dotations que l'Etat verse aux collectivités locales au titre de la contribution à l'effort de redressement des finances nationales.

Le motif, à lui seul, pourrait prêter à sourire, si la situation de notre pays n'était pas si catastrophique.

Mais enfin, l'Etat demande aux collectivités locales, qui doivent avoir des comptes équilibrés, de boucher le trou qu'il a lui-même creusé tout au long des dernières décennies !

Cela laisse songeur.

Concrètement et précisément, la commune recevait de l'Etat une dotation globale de fonctionnement de 865 000 € en 2013.

En 2014, la DGF est passée à 760 000 €, soit une baisse de 105 000 €.

Puis, le rythme s'est amplifié :

En 2015, la DGF perçue a été de 497 000 €, soit moins 250 000 € par rapport à 2014.

Même réduction en 2016 : nous n'avons touché que 245 000 € de DGF.

Et en 2017, le montant prévisionnel de DGF sera de 122 000 €.

Donc entre 2013 et 2017, nous avons perdu 743 000 € de recettes annuelles, soit une baisse de 86%.

Cela représente 6% de notre budget communal de fonctionnement : c'est énorme.

Mesurez que si ces baisses n'avaient pas eu lieu, nous aurions perçu près de **2M € de plus : avec ça, nous aurions pu faire bien plus et bien plus vite.**

Et je n'insiste même plus sur les nouvelles obligations que l'Etat nous impose, comme la réforme des rythmes scolaires, sans compensation financière.

/

Donc si je résume, la loi enlève aux communes des compétences importantes, la loi nous impose des politiques qui ont des effets désastreux et en même temps la loi réduit les dotations d'Etat aux collectivités locales.

Cela a des effets pour nous, élus locaux, mais cela a des effets très concrets aussi pour chacun et pour chacune d'entre nous : moins de moyens, plus d'obligations, plus de lourdeur et plus de complexité n'ont jamais entraîné une meilleure efficacité.

Eh bien, le Maire de Saint Jean de Védas, en cette année d'élection présidentielle, dit aux différents candidats :

STOP ! Ca suffit !

Respectez les collectivités !

Arrêtez de nous demander toujours plus en nous donnant toujours moins !

Nous avons besoin de respect, de stabilité et de visibilité pour déployer une action cohérente et sereine.

Parce que pendant ce temps, notre commune et ses habitants ont des besoins sans cesse croissants auxquels il faut bien répondre.

Et pour nous , élus, c'est la quadrature du cercle !

/

Parallèlement, vous le voyez, **le rôle du maire a changé.**

Hier, on voulait réaménager une rue, comme la rue des Roudères par exemple, on le décidait et on le faisait.

Aujourd'hui, c'est la métropole qui est compétente pour cela.

Certes, nous demeurons compétents pour une large part de l'action publique de proximité : les écoles, l'enfance, la jeunesse, la culture, le sport, le patrimoine, l'action sociale, la sécurité... Et nous faisons de notre mieux dans ces domaines.

Mais, d'élus locaux « décideurs – acteurs » à 100%, nous sommes devenus en peu de temps des élus locaux, pour partie, « co-décideurs – ambassadeurs » de nos communes.

Ce n'est plus pareil.

Certes, nous parvenons à faire valoir nos décisions auprès de nos partenaires. Mais, **au prix de procédures multiples et lourdes, au prix d'un travail de conviction inlassable.**

Cette année, lors de réunions de quartier, certains nous ont dit « Mais à quoi vous servez alors ? Pourquoi on vous élit ? »

Je mesure parfaitement leur incompréhension.
Et je vais leur répondre :

Notre objectif est toujours le même : mener à bien les actions de service public et les projets d'aménagement nécessaires à la vie de notre commune et dans notre commune.

Nous nous y efforçons au quotidien.

Mais désormais nous devons, dans bien des cas, prendre notre bâton de pèlerin et aller convaincre les institutions partenaires de faire ce que nous voulons sur notre territoire.

Pour conclure sur ce point, je dirais que **le maire n'a plus tous les leviers en main ni tous les moyens comme avant.**

Le défi n'en est que plus grand.

Ce défi, je me bats, nous nous battons, chaque jour pour le relever.

Alors, comment nous y prenons-nous ?

Pour nous, c'est clair, si nous appliquons les vieilles recettes de gestion, si nous attendons dans la mairie que les choses bougent toutes seules : nous allons tout droit à la catastrophe.

Il n'y a, à nos yeux, qu'une seule manière de faire face : **nous devons nous adapter et préparer l'avenir de notre commune de manière novatrice.**

Vraiment, ce n'est pas une formule : demain s'invente aujourd'hui.

Avec 3 mots clés : rigueur, optimisation, synergie.

/

Rigueur, tout d'abord.

Cela n'est pas nouveau : cela fait plusieurs années que nous gérons les finances communales avec la plus grande attention.

Mais, compte tenu du contexte, comment pourrions-nous nous en sortir si, par une gestion légère, nous rajoutions des problèmes aux problèmes ?

Donc, ces dernières années, nous avons pris des mesures très fortes pour baisser les dépenses courantes.

Les budgets de chaque service ont été fixés au plus juste.

Chaque économie possible a été recherchée.

Nous nous sommes recentrés sur nos missions municipales et nous avons donc supprimé les interventions sur le temps scolaire, ainsi que le bus pour les collégiens.

L'an dernier, nous sommes parvenus, à réduire encore de 200.000 € nos dépenses, notamment en décidant la suspension de festin de pierres.

Cet effort a parfois pour effet une atténuation de la quantité ou de la qualité du service public. Nous le savons.

C'est pourquoi nous avons voulu aussi que les agents municipaux participent à cet effort en mettant en place un nouveau règlement intérieur, certes moins favorable pour eux.

C'est cette gestion responsable qui nous permet de tenir notre engagement de ne pas augmenter les impôts.

Contrairement à beaucoup de mes collègues, je m'y refuse.

**Je ne l'ai pas fait hier,
Je ne le fais pas aujourd'hui,
Je ne le ferai pas demain.**

/

Optimisation ensuite.

Le service public, on vient de le voir, est géré de manière optimisée.

Mais, le plus coûteux, ce sont les projets d'**investissements**.

Ce sont bien ces budgets là qu'il convient de maîtriser au mieux.

Et nous nous y employons, voici trois illustrations :

- notre futur groupe scolaire sera semblable aux 3 existants : il comportera 12 classes, l'accueil de loisirs périscolaire, la cantine et les locaux mutualisés. Nous avons fait le choix d'une procédure rarement utilisée, celle de la conception-réalisation, pour obtenir le meilleur prix possible. **Résultat : les travaux de ce groupe scolaire coûteront environ 4,3 M€ HT. Je vous mets au défi de trouver une commune qui réalise un tel équipement en construction traditionnelle à ce prix !**
- autre exemple : la métropole nous a indiqué, il y a environ 3 ans que les réseaux d'assainissement devaient être renforcés pour accueillir la ZAC de Roque-Fraïsse. Elle a chiffré les travaux et indiqué la participation financière de la commune : 1 150 000 €. **Nous avons refusé de signer la convention proposée et nous avons demandé que soient étudiées des variantes techniques.** Aujourd'hui, c'est un autre projet technique qui est programmé **et, grâce à cela, la participation communale sera réduite d'environ 600 000 €, soit plus de la moitié !** Notre vigilance et notre maîtrise technique ont payé.
- **enfin, l'avenue Clémenceau** : nous en avons revu le périmètre et la qualité de traitement. Le parvis du collège ne sera pas refait dans le cadre de cette opération et la chaussée sera en enrobé noir classique et non en béton désactivé. **Au total, le coût de ce projet a été ramené de 3 M€ à 1 M€.**

/

Et j'ai gardé le plus important pour la fin : synergie.

Seule, la commune ne peut plus grand-chose.

Mais, accompagnée, épaulée, la commune peut beaucoup.

Cette synergie, nous la recherchons naturellement auprès des institutions partenaires, mais pas seulement.

Aussi auprès du privé.

Encore quelques illustrations, très parlantes et très importantes :

- **la clinique**, évidemment. Sans le partenariat entre la commune et le groupe Cap Santé, il ne se serait rien passé. Voilà plus de 4 ans que nous travaillons main dans la main sur ce projet. Et il a abouti, à la satisfaction de tous. **2017 sera l'année de début des travaux, pour une livraison fin 2018 – début 2019 ;**
- Je vous l'ai dit, en 2016 nous avons suspendu festin de pierres. Mais la majorité municipale n'a pas voulu que cette suspension devienne en fait une suppression. **Alors, nous avons recherché des financements externes.** Là aussi, cela a été une réussite : **festin de pierres aura à nouveau lieu cette année ; il sera financé à 100% par du mécénat et des partenariats avec des entreprises privées ;**
- **Dernier exemple : la fibre.** Souvent on me demande quand la commune sera desservie. Cette attente est légitime et je la partage pleinement. J'ai donc cherché une solution. **Eh bien, ce soir, j'ai le plaisir de vous informer que la fibre va arriver bientôt à Saint Jean de Védas et qu'elle pourra desservir chaque logement.** C'est un opérateur privé, SFR, qui réalisera cet investissement à ses frais. **Les travaux s'échelonneront entre 2017 et 2020. Dès 2018, les premiers quartiers pourront en bénéficier concrètement et chacun pourra choisir librement son opérateur.**

/

Les collectivités locales sont naturellement nos partenaires.

Et c'est bien dans cet esprit que nous travaillons ensemble.

Je peux vous assurer que la commune de Saint Jean de Védas est respectée et considérée par la métropole, le département, la région et l'Etat.

Soyons concrets :

- **le Contournement Ouest de Montpellier verra le jour si et seulement si toutes les institutions s'accordent.** Le projet est officiellement relancé. C'est un vrai besoin pour notre commune. Nous espérons que d'ici 2020 les travaux du rond point de Lavérune débiteront. Tout cela est positif, nous restons vigilants ;
- il en va de même pour **l'amélioration du fonctionnement des départementales 612 et 613.** Métropole et conseil départemental travaillent ensemble sur ce dossier, lui aussi capital pour mieux canaliser le trafic venant de l'ouest à Saint Jean de Védas ;
- j'ai évoqué tout à l'heure le dossier de la **clinique.** Sachez que la métropole a pris le relais de la commune pour la maîtrise d'ouvrage de cette opération. Elle nous a apporté ses compétences techniques et, ce n'est pas négligeable, **elle prend à sa charge près de 900 000 €** des travaux d'aménagement : voirie et bassin de rétention pour tout le quartier ;
- et puis, citons les subventions que nous sollicitons sur nos divers projets comme, par exemple, **pour l'entretien des berges nous avons eu 75% d'aides publiques et pour l'extension de la crèche c'est 80% de subventions que nous avons obtenu !**

Chaque jour, nous nous efforçons d'être pertinents dans notre gestion.

Saint Jean de Védas le mérite.

On ne gère pas en amateurs une commune de 10 000 habitants de la première couronne montpelliéraine.

On gère avec technicité, avec rigueur et avec audace, c'est ainsi que nous obtenons les résultats visés.

/

Si la majorité municipale a modernisé ses modalités de gestion, elle sait aussi où elle va et ce qu'elle a à faire pour Saint Jean de Védas et pour les Védasiens.

Nous savons que nous devons agir à tous les niveaux.

Pour votre vie quotidienne, nous essayons d'apporter des réponses de proximité sur la sécurité dans votre rue, la propreté, les services publics, le dynamisme de la vie locale...

Pour le vivre ensemble, nous menons des actions dans tous les secteurs :

- **pour l'éducation** : avec la création de l'accueil de loisirs périscolaire à Louise Michel, avec l'extension de la crèche ;
- **pour le lien social** : avec la rénovation complète de l'aire de jeux du Terral et avec l'ouverture des jardins familiaux cet automne ;
- **pour la sécurité** : avec l'extension du réseau de vidéoprotection et les travaux d'accessibilité sur la voirie et vers les bâtiments communaux...

Et enfin, notre commune a besoin d'équipements structurants :

- **le futur groupe scolaire** sera livré en 2019 ;
- **l'avenue Clémenceau** sera réaménagée et sécurisée en 2018, puis en 2019 ce sera le tour de la **rue des Roudères**...

Et nous commençons déjà à réfléchir à d'autres projets...

/

Tout ce travail, je le mène en parfaite entente avec les élus et les services qui m'entourent et que je remercie très chaleureusement. J'ai une équipe formidable !

Et nous nous efforçons de le mener aussi avec vous, vous qui êtes la ville et qui faites vivre la ville.

Vous, les entreprises qui, par votre dynamisme, faites qu'à Saint Jean il y a plus d'emplois salariés que d'actifs.

Vous, les associations, qui donnez une âme à notre ville.

Bénévoles associatifs : merci pour votre engagement, merci pour votre inventivité, merci pour votre cœur !

D'ailleurs, ce soir, la municipalité a souhaité témoigner sa gratitude aux associations en même temps que son attachement au développement durable.

Pour que nos manifestations locales soient respectueuses de notre environnement, nous avons acheté 3000 gobelets réutilisables et j'ai le plaisir d'en donner ce soir plus de 2000 aux 11 associations que cela a intéressé.

1. La Boule Védasienne : dotation remise par M. Alain Clamouse, adjoint aux travaux et membre de la commission sports
2. Violons Dingues : dotation remise par Mme Sylvie Renard, conseillère municipale membre de la commission culture
3. Spirale Védasienne : dotation remise par Mme Isabelle Fassio, conseillère municipale déléguée aux sports
4. SJV Basket : dotation remise par M. José Trindade, conseiller municipal membre de la commission sports
5. ASCL : dotation remise par Mme Oms, adjointe à la culture
6. Rugby : dotation remise par M. Martin-Laval, conseiller municipal membre de la commission sports
7. Club taurin l'encierro : dotation remise par M. Eric Petit, conseiller municipal membre de la commission culture
8. Ouvre-Boîtes : dotation remise par M. Jean-François Paintrand, conseiller municipal membre de la commission culture
9. Jazz club du Languedoc : dotation remise par Mme Sophie Vacquié, conseillère municipale membre de la commission culture
10. Comité de jumelage : dotation remise par Mme Arlette Vessiot, adjointe à l'action sociale et à la solidarité
11. Kerozen et Gazoline : dotation remise par M. de Boisgelin, adjoint à l'enfance et à la jeunesse

Je remerciais donc les entreprises, les associations, **mais je vous salue, vous aussi, Védasiens !** Chacun d'entre vous participe à sa manière à notre vie commune et nous savons que beaucoup sont prêts à s'investir et à nous faire part de leur point de vue.

C'est pourquoi, en 2016, nous avons mis en place un nouveau dispositif de **démocratie de proximité**. Il a rencontré un vif succès. Il sera poursuivi et même amélioré.

Car notre volonté est de toujours être à votre écoute, à l'écoute de vos suggestions, à l'écoute de vos problèmes, à l'écoute de vos demandes.

Ces notions de proximité et de service sont essentielles à mes yeux et travailler au service de tous est pour moi un bonheur quotidien.

C'est une mission noble que je suis fière d'accomplir à ma manière, avec exigence et avec humanité.

/

Mesdames et Messieurs, chers amis,

Mon propos aura été aujourd'hui bien sérieux.

Mais je voulais vraiment partager avec vous ce nouveau contexte d'exercice de notre mandat d'élus municipaux.

Je voulais vous dire que, dans cette situation inédite et complexe, votre municipalité relève le défi.

Elle est rigoureuse, elle innove.

Elle sait ce dont la commune et ses habitants ont besoin et elle s'efforce de le réaliser.

Saint Jean est sur le bon chemin.

Le chemin de l'action sereine et innovante,

Le chemin de l'avenir que l'on regarde avec espoir.

Meilleurs vœux 2017 à tous !

Et vive Saint Jean de Védas !